

DEUXIÈME PARTIE

L'HÉRÉDITÉ

Nous connaissons la vie et les différentes formes qu'elle peut revêtir. Il nous faut maintenant remonter à sa source et aborder le grave problème de l'hérédité.

Envisagée sous ses aspects les plus généraux et les plus élevés, l'hérédité soulève six grandes questions :

- 1° Est-elle une loi?
- 2° Quelle est la complexité et quelles sont les singularités de cette loi?
- 3° Quelle est l'étendue de cette loi?
- 4° Quel en est le fondement?
- 5° Comment se comporte-t-elle dans ses rapports avec deux autres grandes lois de la nature dont l'action coïncide avec son action propre, à savoir la loi des milieux et celle de l'éducation?
- 6° Quels sont ses effets et ses conséquences?

CHAPITRE PREMIER

Existence de la loi héréditaire.

Un simple fait peut n'être qu'un phénomène accidentel, parfois même un phénomène anormal. La loi, au contraire, revêt toujours un caractère de régularité et de constance. Elle établit un lien entre les phénomènes et les événements du même ordre, et fait qu'ils se déroulent de la même manière, les circonstances étant les mêmes.

Son domaine peut être plus ou moins vaste, des causes extérieures peuvent occasionner un certain nombre de déviations du cours ordinaire, mais les déviations mêmes supposent la loi en plein exercice, et celle-ci maintient invariablement son application dans la grande majorité des cas.

Tel est bien le caractère que l'hérédité présente aux yeux du physiologiste et du psychologue.

Nous la définirons, dans sa conception la plus gé-

nérale, un lien secret qui rattache les descendants à leurs ascendants, et fait que ceux-là reproduisent les traits de ceux-ci, dans le degré de fidélité que permet la complexité des circonstances.

La nature vivante tout entière, avec ses trois règnes végétal, animal et humain, est soumise à cette grande loi. Quelques exemples, empruntés de préférence au règne humain, qui contient les deux autres et qui semblerait devoir faire exception, rendront sensible le fait que nous venons d'avancer.

ARTICLE PREMIER

L'HÉRÉDITÉ PHYSIOLOGIQUE

L'influence héréditaire est sensible dans les diverses propriétés de l'ordre physiologique. La structure externe en fournit le premier témoignage. De combien d'enfants ne dit-on pas qu'ils sont « le portrait de leur père, de leur mère, de leurs grands-parents », et combien font penser au mot du poète : *Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat!*

La même influence peut se révéler dans les membres, le tronc, la tête, etc., mais surtout dans le visage, l'expression ou les traits de la physionomie. Qui n'a entendu parler du nez des Bourbons et de la lèvre des Habsbourg? Chez les Romains, rien de plus connu que les *Buccones*, les *Capitones*, les *Labeones*, les

Nasones et autres noms dérivés d'une propriété héréditaire.

L'hérédité s'accuse pareillement en ce qui touche la taille, le volume du corps, la couleur de la peau.

Elle agit sur la *conformation interne* aussi bien que sur la structure externe. On la constate dans le volume et la forme du système osseux; dans les proportions du crâne, du thorax, du bassin, de la colonne vertébrale; dans le système circulatoire, système digestif, système musculaire; dans le calibre des principaux vaisseaux, dans les proportions du système nerveux, dans les dimensions générales du cerveau, etc.

La puissance de reproduction et la durée de la vie suggèrent des réflexions analogues.

« Une mère a eu 24 enfants, dont 5 filles, qui à elles cinq mirent au jour 46 enfants... Les fils, filles et petits-fils d'un père et d'une mère de 15 enfants participèrent presque tous, dit Lucas, de cette puissance prolifique.

» Dans la vieille noblesse française, plusieurs familles ont joui d'une grande vigueur de propagation. Anne de Montmorency, qui, âgé de plus de 75 ans, put encore, à la bataille de Saint-Denis, briser de son épée les dents du soldat écossais qui lui porta le dernier coup, était père de 12 enfants. Trois de ses aïeux, Mathieu I^{er}, Mathieu II, Mathieu III, en avaient ensemble 18, dont 15 garçons. Le fils et le petit-fils du grand Condé en comptaient 19 à eux deux; et leur arrière-grand-père, tué à Jarnac, 10. — Les quatre premiers Guise avaient ensemble 43 enfants, dont 30 garçons... Dans certaines familles,

cette fécondité a duré pendant cinq ou six générations (1). »

Quant à la durée de la vie, elle est relativement considérable dans certaines familles, et au-dessous de la moyenne chez quelques autres. « Dans la famille de Turgot, on ne dépassait guère l'âge de 59 ans ; et l'homme qui en a fait la célébrité, voyant approcher cette époque fatale, malgré toute l'apparence d'une bonne santé et d'une grande vigueur de tempérament, fit observer un jour qu'il était temps pour lui de mettre ordre à ses affaires et d'achever un travail qu'il avait commencé, parce que, dans sa famille, on finissait à cet âge. Il mourut, en effet, à 53 ans » (2).

Inutile de rapporter des exemples semblables au sujet de la transmission de la force musculaire, de la souplesse, de l'agilité, ou bien encore des caractères individuels de la voix, comme le bégayement, le nasillement, le grasseyement.

ARTICLE II

L'HÉRÉDITÉ PSYCHOLOGIQUE

Si des propriétés physiologiques nous passons aux aptitudes psychologiques, nous y trouverons l'influence héréditaire en plein exercice.

(1) Ribot, *L'hérédité psychologique*, introd. ; cf. Benoiston de Châteauneuf, *Mémoire sur la durée des familles nobles en France*, 1846.

(2) Ribot, *ibid.*

Elle est particulièrement frappante dans le domaine de la sensibilité, facultés perceptives et tendances passionnelles.

Parlons d'abord des sens *extérieurs*. Le *toucher* est le sens primitif et fondamental, dont tous les autres ne sont que des modifications particulières, suivant le mot de saint Thomas: *Omnes alii sensus fundantur supra tactum* (1). Or, l'organe tactile par excellence, c'est-à-dire la main, doit à l'hérédité de nombreuses modifications. « C'est une opinion établie que les hommes et les femmes dont les ancêtres ont mené une vie laborieuse, ont de grandes mains, et qu'au contraire ceux dont les ascendants ont été pendant plusieurs générations déshabitués du travail manuel ont communément la main petite (2) ».

On sait qu'il y a une très grande différence entre la sensibilité tactile des peuples du Nord et celle des races du Midi. Chez les premiers, elle est assez imparfaite, chez les seconds elle est exquise et raffinée.

« Il est d'observation, dit P. Lucas, que les parents transmettent à leurs enfants les perfections et les imperfections les plus singulières du toucher. La peau n'a point de modes d'hyperesthésie ou d'anesthésie qui semblent devoir faire exception à cette règle (3) ».

La vue et le toucher sont, d'après saint Thomas, les plus intellectuels des sens extérieurs, car ils ont la plus décisive influence sur la sagesse humaine : « *Præcipuè deserviunt humanæ sapientiæ ; visus*

(1) 1a, q. LXXVI, a, 5, c.

(2) Herbert Spencer, *Principles of Biology*, § 82.

(3) Lucas, *op. cit.*, I, p. 481.

quidem, quantum ad *inventionem*, eo quod plures rerum differentias ostendit; auditus autem, quantum ad *disciplinam*, quæ fit per sermonem (1) ».

Eh bien, en ce qui concerne la *vue*, toutes les variétés individuelles tendent à se transmettre des parents aux enfants, le strabisme, la myopie, la presbytie, etc.

« Un des cas les plus frappants de l'influence héréditaire sur la vision, c'est le nombre toujours croissant des myopes chez les peuples livrés aux travaux intellectuels. Ce qui amène la myopie, dit M. Giraud-Teulon, c'est le travail assidu de près. Douders, en parcourant des relevés statistiques, remarqua avec étonnement que la myopie est une maladie des classes riches ; que les habitants des villes lui payaient un gros tribut ; que la campagne en était presque exempte. — En France, les conseils de revision ont fait la même remarque. — En Angleterre, à l'École militaire de Chelséa, sur 1,300 enfants, 3 seulement étaient myopes. Mais, dans les collèges d'Oxford et de Cambridge, le nombre des myopes est considérable : à Oxford seulement, 32 sur 127. — En Allemagne, les résultats sont encore plus décisifs. Le docteur Cohn, de Breslau, s'est imposé la tâche d'examiner dans les écoles de son pays les yeux de 10,000 écoliers ou étudiants : sur ce nombre, il a trouvé 1,004 myopes, soit un dixième. Dans les écoles de village, ils sont peu nombreux. Dans les écoles urbaines, le nombre des myopes s'élève en proportion du degré des écoles : écoles primaires, 6.7 ;

(1) *In epist. I S. Pauli ad Cor.*, c. xii, lect. 13, v. 16, 17.

écoles moyennes, 10.3 ; écoles normales, 19.7 ; gymnase et universités, 26.2 pour 100...

» La lecture assidue créant la myopie et l'hérédité la perpétuant le plus souvent, le nombre des myopes doit nécessairement s'accroître chez une nation livrée aux travaux intellectuels (1) ».

Certaines races et certaines familles ont une puissance de vision remarquable ; tandis que chez d'autres la faiblesse est le caractère dominant. Sous ce rapport, les sauvages l'emportent de beaucoup sur les Européens. Darwin a observé que les Fuégiens (habitants de la Terre de Feu), quand ils étaient à bord de son navire, pouvaient voir des objets éloignés beaucoup plus distinctement que les matelots anglais, malgré leur longue pratique.

L'étude de l'*ouïe* conduit à des résultats sensiblement identiques. Ce sens peut avoir, comme la vue, son hyperesthésie, son anesthésie partielle et son anesthésie totale, la surdité. La transmission de la surdi-mutité congénitale a été contestée, au moins pour les cas où l'un des parents est sain.

« Lorsqu'un sourd-muet de l'un ou de l'autre sexe se marie avec une personne saine, il est rare, observe Darwin, que les enfants présentent l'infirmité (2). » Mais plusieurs auteurs admettent que la surdi-mutité est sept fois plus fréquente quand le père et la mère sont tous les deux sourds-muets que lorsqu'un seul parent est atteint de cette affection.

Nous parlerons plus loin de l'hérédité des apti-

(1) Ribot, *op. cit.*, 1^{re} partie, ch. 11, n. 2.

(2) *Variations*, II, 23.

tudes musicales. Or, si large que soit la part faite à l'imagination et à l'esprit dans la musique, on ne saurait douter que ce talent ne suppose une heureuse conformation de l'organe auditif.

La transmission des aptitudes perceptives des sens extérieurs peut donc être considérée comme un fait absolument acquis à la science. Les faits cités au sujet du toucher, de la vue et l'ouïe nous permettent de conclure par analogie au goût et à l'odorat (1).

*

**

Les sens *intérieurs*, bien qu'ils aient un organe spécial, dépendent en grande partie des sens extérieurs dont ils emmagasinent les données. Sur l'influence de l'action héréditaire dans la *mémoire*, les faits recueillis sont moins abondants que pour l'imagination. On pourrait toutefois en citer un assez grand nombre. « Les deux Sénèque sont renommés pour leur excellente mémoire : le père, Marcus Annéus, pouvait répéter deux mille mots dans l'ordre où il les avait entendus ; le fils, Lucius Annéus, était très bien doué à cet égard, quoique à un moindre degré. — D'après Galton, dans la famille de Richard Porson, l'un des plus célèbres hellénistes d'Angleterre, la mémoire était si remarquable qu'elle était passée en proverbe. Le même auteur « a des raisons de croire qu'une mémoire puissante, exacte pour toutes les questions de détail, caractérise la race juive (2). »

(1) Voir, pour ces deux sens, Lucas, *op. cit.*, I, 383 et ss.

(2) Ribot, *op. cit.* 1^{re} partie, ch. III, n. 2.

La mémoire de Clément VI, de Pic de la Mirandole, de Scaliger et de Mezzofanti tient du prodige ; mais l'histoire ne nous a rien transmis sur celle de leurs divers ascendants.

De la mémoire à l'*imagination*, la transition est d'autant plus facile que celle-ci, en général, ne saurait guère aller sans celle-là. Par exemple, on ne peut être un bon peintre sans avoir la mémoire des formes et des couleurs, ni un bon compositeur sans avoir celle des sons. Or, le talent de la musique et celui de la peinture se transmettent avec une fréquence très remarquable et sur laquelle nous devons revenir plus loin.

Loin de nous la pensée de contester ou seulement d'atténuer la part prépondérante qui revient à l'intelligence dans les beaux arts. C'est à elle et nullement à l'imagination qu'appartient l'idéal, en tous genres ; car l'idéal, c'est l'immatériel, c'est l'absolu et le parfait, qui ne sauraient relever d'une faculté attachée à l'organisme. Mais dans les arts, l'intelligence doit emprunter à la faculté inférieure les couleurs et les formes qui donnent à l'idéal abstrait le mouvement et la vie.

Ces deux puissances s'allient encore, et de la façon la plus heureuse, pour inventer ces combinaisons merveilleuses où la vertu créatrice de l'âme, travaillant sur les données de la sensibilité, transforme tout ce qu'elle touche et produit des êtres qui n'existent nulle part dans la réalité, une montagne d'or, des terres où coulent le lait et le miel, des héros supérieurs à la nature. Ces créations, l'animal ne les soupçonne pas et l'homme les fait en se jouant, sous

l'inspiration de sa double nature imaginative et idéale. « Ex formâ imaginatâ auri et formâ imaginatâ montis, componimus unam formam montis aurei, quem nunquam vidimus. Sed ista operatio non apparet in aliis animalibus ab homine (1) ».

Tant que ces multiples combinaisons ne font qu'associer sous des formes diverses les éléments fournis par la sensibilité, l'imaginative de l'homme suffit à la tâche : « In quo ad hoc sufficit virtus imaginativa ». Mais si la vertu créatrice s'élève plus haut et enfante des produits dont l'image n'a pas été fournie par les sens, il devient nécessaire d'en appeler à l'âme et à l'esprit. « Posset dici quod quamvis prima immutatio virtutis imaginativæ sit per motum sensibilibus, quia phantasia est motus factus secundum sensum, tamen est quædam operatio animæ, in homine, quæ componendo et dividendo, format diversas rerum imagines, etiam quæ non sunt a sensibus acceptæ (2) ».

Or, l'histoire des artistes nous enseigne que l'imagination prend très aisément la nuance et la teinte des milieux, et surtout du climat, et que ces variations infinies, transmises par l'hérédité, donnent à l'art une couleur locale nettement accusée, comme en témoignent assez l'art italien, l'art français, l'art espagnol, l'art allemand, etc...

*

**

La connaissance sensible engendre l'appétit sen-

(1) 1a, q. LXXVIII, a. 4, c.

(2) 1a, q. LXXXIV, a. 6, ad 2.

sible, c'est-à-dire la passion, mouvement des organes et de l'âme, tantôt paisible et tantôt violent, mais qui toujours a pour terme le bien ou le mal de l'ordre matériel.

C'est ici que se montre dans sa plus grande évidence le jeu des influences héréditaires. « Un cheval naturellement hargneux, ombrageux, rétif, produit des poulains qui ont le même naturel » (Buffon).

Saint Thomas a dit de l'homme : *Iracundus generat iracundum* (1).

La tendance à la transmission est tout à fait manifeste dans les penchants inférieurs où domine la matière, par exemple dans la passion pour les liqueurs, pour le manger, pour les rapprochements sexuels. Rien de commun et d'effrayant, sous ce rapport, comme les effets de l'alcoolisme, sous quelque forme qu'ils se présentent. « Un des effets les plus fréquents de l'alcoolisme, dit Magnus Huss, c'est l'atrophie partielle ou générale du cerveau : cet organe est diminué au point de ne plus remplir la boîte osseuse. De là une dégénérescence mentale qui, chez les enfants, produit des fous ou des idiots. »

Il faut dire la même chose du caractère transmissible des passions plus complexes et où l'âme a plus de part, comme le jeu, l'égoïsme, l'avarice, le vol, etc...

Les conclusions du docteur Mandsley n'expriment peut-être pas une loi absolument générale, mais elles s'appliquent sans nul doute à un assez grand nombre de cas : « J'ai remarqué que quand un homme a

(1) 1a 2æ, q. LXXXI, a. 2, c.

beaucoup travaillé pour arriver de la pauvreté à la richesse et pour établir solidement sa famille, il en résulte chez les descendants une dégénérescence physique et mentale, qui amène quelquefois l'extinction de la famille, à la troisième ou à la quatrième génération. Quand cela n'a pas lieu, il reste toujours une fourberie et une duplicité instinctives, un extrême égoïsme, une absence de vraies idées morales. Quelle opinion que puissent avoir d'autres observateurs expérimentés, je n'en soutiens pas moins que l'extrême passion pour la richesse, absorbant toutes les forces de la vie, prédispose à une décadence morale, ou intellectuelle et morale tout à la fois (1) ».

*
**

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la partie inférieure de l'âme. La théorie s'applique-t-elle pareillement, au moins dans une certaine mesure, à la partie supérieure? Saint Thomas ne suppose pas que la question puisse être controversée. « *Si natura fuerit fortis, accidentia etiam individualia propagantur in filios, pertinentia ad dispositionem naturæ, sicut velocitas corporis et bonitas ingenii, et alia hujusmodi* (2) ».

Les faits donnent raison au Docteur angélique.

Si l'on étudie les formes complexes de l'intelligence, comme l'esprit pratique, l'esprit de réflexion, l'esprit critique, caustique, l'esprit rabelaisien, on

(1) *Pathology of Mind*, p. 234.

(2) 1a, 2a, q. LXXXI, a. 1.

les trouve très sensibles à l'influence héréditaire.

Nous avons constaté déjà (1) la même influence dans les aptitudes artistiques et poétiques. Et, bien que ces aptitudes relèvent en grande partie de l'imagination, nous avons montré que la raison les revendique à bon droit dans ce qu'elles ont de plus pur et de plus élevé.

On verra plus loin que la proportion décroît, quand on applique la théorie aux facultés les plus hautes, comme la puissance d'abstraction, de généralisation, l'esprit philosophique. Mais on verra aussi que, loin d'être en désaccord avec la théorie, cette décroissance, qui d'ailleurs ne va jamais jusqu'à l'effacement, en est au contraire une éclatante confirmation.

Pour des raisons du même ordre, l'action héréditaire se fait moins remarquer dans les *sentiments* proprement dits que dans les passions, mais il est toujours possible de l'apercevoir. *Bon sang ne peut mentir*, dit le proverbe bien connu. Horace avait exprimé la même vérité dans ce beau vers : « *Fortes creantur fortibus et bonis.* »

L'ancienne noblesse française s'était fait une notoriété bien méritée par sa générosité chevaleresque, sa bravoure sur les champs de bataille, sa fidélité à Dieu et au roi, son dévouement à toutes les grandes causes.

Il est aussi des familles obscures où les enfants héritent d'un sang généreux qui ne demande qu'à se donner ; et c'est de ces familles plus connues de Dieu que des hommes que sortent d'ordinaire le mission-

(1) *Supra*, p. 259, 260.

naire au cœur vaillant et la sœur de charité à l'âme saintement avide de sacrifice. « *Ut quantum generi demas, tantum virtutibus addas.* »

Il y a plus : les nations aussi bien que les familles ont leur caractère propre et distinctif, et le caractère national accuse une ténacité capable de résister à l'action du temps. Sur les bancs de l'école, les enfants de différente nationalité révèlent des dissemblances frappantes qui ne font que se développer avec l'âge. Le Français du dix-neuvième siècle diffère assez peu du Gaulois de César. « *Virtutem bellicam et argute loqui.* » Le Juif a planté sa tente sous toutes les latitudes, il s'est mêlé à tous les peuples, sans jamais laisser entamer cette originalité puissante qui en fait une race à part.

*
**

L'hérédité *morbide* est peut-être, hélas ! le triomphe de la grande loi. Et ici encore, la loi révèle sa puissance dans le double domaine de la physiologie et de la psychologie.

« *Corporis defectus, observe saint Thomas, traduntur a parente in prolem... Et exinde videmus quòd filii simulantur parentibus, non solùm in defectibus corporalibus, sicut leprosus generat leprosum, et podagricus podagricum, sed etiam in defectibus animæ, sicut iracundus iracundum, et amentes ex amentibus nascuntur* (1). » Les statistiques du dix-

(1) 1a 2æ q. LXXXI, a. 1; cf. *Comment. in epist. ad Rom.*, c. x, lect. 3a.

neuvième siècle ont ajouté aux paroles du saint docteur un commentaire d'une douloureuse éloquence, et l'on ne compte plus les victimes que la tuberculose, la phtisie, la névrose, et d'autres maladies plus tristes encore et qu'il est inutile de nommer, font dans les rangs d'une certaine jeunesse viciée à sa source.

« *Sincerum est nisi vas, quodcumque infundis accessit. Sperne voluptatem; nocet empta dolore voluptas.*

.....
Quo semel est imbuta recens, servabit odorem testa diu! » (1).

*
**

Toutefois, la thèse de l'hérédité soulève des *objections* de plus d'une sorte.

Ne voit-on pas des frères et des sœurs révéler dans les qualités extérieures, ou dans les dispositions mentales, si peu de ressemblance et même des différences si tranchées, que rien ne fait soupçonner une communauté de sang ?

N'arrive-t-il pas aussi, en plus d'une rencontre, que les enfants manifestent au physique et surtout au moral des dispositions contraires à celles de leurs parents ? Que des enfants droits naissent de parents bossus, et réciproquement ? Que des parents d'une culture rudimentaire donnent le jour à des hommes de grand talent, sinon de génie ? Que des parents

(1) Horace, *Epitres*, ép. II, v. 54, 55, 69.

sensuels ont une descendance chaste? — « Les plus grands hommes, a dit Burdach, appartenaient à des familles vulgaires, pauvres ou inconnues. » — « J'ai observé plusieurs fois, ajoute un médecin, que des enfants très peu sensuels sont issus de parents très débauchés. »

Au contraire, un père très distingué par les dons intellectuels peut avoir des enfants médiocres, et un fils sceptique se rencontre parfois dans une famille fort religieuse.

Ces objections, que nous avons voulu présenter dans toute leur force, semblent, au premier abord, faire échec à la doctrine des influences héréditaires.

Nous croyons pourtant que la très grande majorité des exceptions se réduit à des apparences, et que, examinés de plus près, les faits réputés les plus surprenants finissent sans trop d'effort par rentrer dans la loi.

La plupart des objections soulevées plus haut trouveront leur solution dans la suite de cette étude. Pour le moment, nous nous bornerons à une réponse sommaire et nous terminerons par une réflexion générale de nature à prévenir ou à dissiper les malentendus.

On argumente sur ce que plus d'une fois les enfants ne ressemblent en aucune manière aux auteurs de leurs jours. Supposons le fait établi, quoique sa constatation paraisse à tout le moins fort difficile, on n'en pourra tirer aucune conclusion légitime si, au lieu de ressembler à leurs parents immédiats, les enfants ressemblent à leurs aïeux, car dans l'un et dans l'autre cas la loi obtient également gain de cause.

« Les plus grands hommes, reprend Burdach,

appartenaient à des familles vulgaires, pauvres ou inconnues. » Mais qui nous dit que ces familles étaient déshéritées des dons de l'âme comme de ceux de la fortune? qu'elles ne contenaient aucun germe de génie ou de vertu? L'organisme sain, robuste, transmis par un père illettré, mais judicieux, n'est-il pas mieux fait que tout autre pour soutenir une saine raison et une vaillante volonté?

Parfois, un fils sceptique fait la désolation de parents très religieux, et des parents débauchés donnent le jour à des enfants très peu sensuels.

Mais les vertus morales et religieuses sont des fruits de l'âme, et celle-ci est fille de Dieu et non pas des parents.

Ajoutez l'influence de l'éducation qui se mêle aux influences originelles et leur fait subir des modifications souvent bien profondes.

Quant aux différences que l'on remarque parfois entre les enfants d'une même famille, on peut en rendre compte, d'abord par le phénomène de l'atavisme, dont nous parlerons bientôt, ensuite par l'hypothèse, si souvent réalisée, que les parents se sont trouvés dans des conditions ou dispositions différentes, au moment de la procréation, ou qu'une modification s'est produite dans l'état de la mère, pendant le temps qui s'est écoulé entre la conception et la naissance de l'enfant.

Au reste, il faut attacher une importance considérable à une observation générale qui recevra plus tard les développements nécessaires, c'est que la *complexité* de la loi de l'hérédité ne permet pas d'en attendre à l'avance et dans chaque cas particulier

des effets précis, absolus et identiques. « Il ne s'agit pas ici, observe M. Ribot, de lois *scientifiques*. Leur détermination est absolument impossible, et la complexité du problème est telle que nous n'avons ni actuellement ni dans un avenir prochain aucun espoir d'y atteindre. Seule la loi scientifique donnerait la prévision ; seule elle permettrait de dire : Tels parents, ayant tels antécédents, dans telles circonstances transmettront à leurs enfants tels caractères. Qui oserait risquer une pareille prévision, sinon à titre probable ? A la vérité, les éleveurs habiles ont su prévoir sur plusieurs points et leur conduite est la plus belle démonstration pratique des lois de l'hérédité. Mais il y a loin de là à une prévision complète, embrassant la totalité des caractères, surtout ceux qui nous occupent, les plus instables, les plus complexes de tous, les caractères *psychiques* (1). »

(1) *L'Hérédité psychologique*, 2^e partie, ch. 11.

CHAPITRE II

Complexité et singularités de la loi.

L'hérédité est la loi. Mais c'est une loi essentiellement complexe, et dont la complexité engendre des singularités remarquables. Etudier ces singularités, c'est entrer plus avant dans la nature de la loi, et apprendre à la reconnaître sous les formes si différentes qu'elle revêt tour à tour.

Les deux grandes formes de l'hérédité sont l'hérédité *immédiate* et l'hérédité *mediate* ; la première exprime l'action du père et de la mère sur leurs enfants ; la seconde, plus connue sous le nom d'atavisme, désigne le cas où les enfants ressemblent à leurs grands-parents, ou même à des parents encore plus éloignés, sans ressembler à leurs parents immédiats.

ARTICLE PREMIER

L'HÉRÉDITÉ IMMÉDIATE

L'hérédité immédiate est le cas le plus ordinaire de la loi. Elle est toujours plus ou moins *BILATÉRALE*, en